

Moustique tigre : une opération ciblée de démoustication

Publié le 18 septembre 2026



Dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 septembre 2026, une opération de démoustication sera réalisée dans un secteur très limité d’Arcueil, dans un rayon d’environ 150 mètres.

Cette intervention est organisée à la demande de l’Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France, dans le cadre de la prévention des maladies pouvant être transmises par le moustique tigre.

Pourquoi cette intervention ?

Le moustique tigre peut transmettre certaines maladies, notamment la dengue, le chikungunya ou le Zika, après avoir piqué une personne infectée. Lorsqu’un cas est identifié, l’objectif est d’éviter qu’un moustique présent à proximité puisse ensuite transmettre la maladie à d’autres personnes.

L’ARS peut donc décider d’une opération de démoustication autour du secteur concerné. Il s’agit d’une mesure de prévention sanitaire ciblée, mise en œuvre dans un périmètre précis.

Cette opération n'est pas une démoustication dite « de confort », destinée à diminuer le nombre de moustiques dans un quartier. Étendre le traitement à d'autres secteurs de la ville n'aurait pas la même finalité.

Une intervention encadrée

Les produits utilisés sont autorisés par la réglementation. L'insecticide utilisé est l'Aqua K-Othrine, il contient de la deltaméthrine appartenant à la famille des pyréthrinoïdes de synthèse homologué pour ce type d'intervention.

Comme le précise l'ARS, ces produits peuvent toutefois provoquer une gêne ou une irritation passagère, notamment chez les personnes sensibles ou allergiques. Des précautions sont donc demandées aux habitants directement concernés par l'intervention.

Les riverains du périmètre concerné sont informés directement et reçoivent les recommandations à respecter avant, pendant et après l'opération.

Parmi les principales consignes :

- rester à l'intérieur pendant l'intervention,
- garder les fenêtres fermées jusqu'à une heure après la fin du traitement
- ne pas s'approcher de l'engin de pulvérisation.

Où trouver les réponses à vos questions ?

Vous avez des questions sur l'intervention, les produits utilisés ou les précautions à respecter ? L'ARS répond aux principales questions dans sa [Foire aux Questions](#) (FAQ)

Vous y trouverez des réponses aux principales interrogations concernant :

- les raisons de la démoustication ;
- les produits utilisés ;
- les précautions à prendre ;
- le déroulement de l'intervention ;
- les éventuels effets liés au traitement.

La Ville relaie les informations transmises par les autorités sanitaires, mais ne dispose pas elle-même des éléments techniques et médicaux permettant de répondre aux questions spécifiques sur le traitement.

Lien utile

[Foire aux Questions \(FAQ\)](#) www.iledefrance.ars.sante.fr

Sur le même sujet



Culture

Que faire ce week-end ?

[En savoir plus](#) ▶



Météo

Orage du 27 août et canicule : vous avez subi des dégâts ? Signalez-les à la mairie

[En savoir plus](#) ▶